

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DES SCIENCES DE LA SANTÉ

CALENDRIER 2023-2024

1. Centre de formation continue	2
<i>Programmes de formations crédités</i>	2
2. Études médicales postdoctorales	3
<i>Diplômes d'études supérieures de 2^e cycle spécialisées en médecine (programmes de résidence)</i>	3
3. Études médicales prédoctorales	4
<i>Doctorat en médecine</i>	4
4. Études supérieures en recherche	6
<i>Programmes d'études de 2^e et 3^e cycle en recherche</i>	6
5. Pharmacologie	7
<i>Baccalauréat en pharmacologie</i>	7
6. Réadaptation	8
<i>Maîtrise en ergothérapie Maîtrise en physiothérapie</i>	8
<i>Programmes de 2^e cycle en pratiques de la réadaptation (Maîtrise, DESS, microprogrammes)</i>	10
<i>Microprogramme de 3^e cycle en leadership en amélioration des pratiques de réadaptation (Lead-R)</i>	11
<i>Microprogramme de 2^e cycle en gestion de l'invalidité</i>	12
7. Sciences infirmières	13
<i>Baccalauréat en sciences infirmières</i>	13
<i>Maîtrise en sciences infirmières</i>	14
<i>Diplôme d'études supérieures spécialisées de 2^e cycle en soins de première ligne</i>	15
8. Toxicomanie	Erreur ! Signet non défini.
<i>Certificat d'intervention en dépendance Maîtrise en intervention en toxicomanie Diplôme d'études supérieures spécialisées de 2^e cycle en intervention en toxicomanie</i>	16

1. CENTRE DE FORMATION CONTINUE

Programmes de formations crédités

	Trimestre automne 2023	Trimestre hiver 2024	Trimestre été 2024
Journée d'accueil	s/o	s/o	s/o
Début du trimestre	21 août 2023	3 janvier	29 avril
Activités de la Rentrée	s/o	s/o	s/o
Début des stages coopératifs	s/o	s/o	s/o
Date limite de modification du choix des activités pédagogiques (art. 4.1.5 du <i>Règlement des études</i>)	Variable selon le plan de l'activité pédagogique	Variable selon le plan de l'activité pédagogique	Variable selon le plan de l'activité pédagogique
Date limite relative à l'annulation et au remboursement des droits de scolarité et frais pour les inscriptions à temps complet (annexe 6 du <i>Règlement des études</i>)	Variable selon le plan de l'activité pédagogique	Variable selon le plan de l'activité pédagogique	Variable selon le plan de l'activité pédagogique
Date limite de retrait pour les stages coopératifs du trimestre suivant	s/o	s/o	s/o
Date limite d'abandon des activités pédagogiques (art. 4.2.5 du <i>Règlement des études</i>)	Variable selon le plan de l'activité pédagogique	Variable selon le plan de l'activité pédagogique	Variable selon le plan de l'activité pédagogique
Entrevues des stages coopératifs	s/o		
Fin des stages coopératifs	s/o	s/o	s/o
Fin du trimestre	22 décembre	26 avril	23 août
Coupures de l'alimentation électrique pour l'entretien sur le campus principal	Sans objet	Sans objet	Sans objet
SUSPENSION DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES			
Journées mentionnées à l'article 8.1.4 du <i>Règlement des études</i>	<ul style="list-style-type: none"> Fête du Travail : 4 septembre Journée nationale de la vérité et de la réconciliation : 29 septembre Jour de l'Action de grâce : 9 octobre 	<ul style="list-style-type: none"> Vendredi saint : 29 mars Pâques : 30 mars au 1^{er} avril 	<ul style="list-style-type: none"> Journée nationale des Patriotes : 20 mai Journée nationale du Québec : 24 juin Fête du Canada : 1^{er} juillet
Journée réservée aux activités étudiantes	s/o	s/o	s/o
Semaine de relâche	s/o	s/o	s/o
Collation des grades <i>Suspension au campus principal seulement</i>	s/o	s/o	s/o
Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec <i>Suspension au campus principal seulement</i>	s/o	s/o	s/o

2. ÉTUDES MÉDICALES POSTDOCTORALES

Diplômes d'études supérieures de 2^e cycle spécialisées en médecine (programmes de résidence)

Début de l'année	1 ^{er} juillet
Journée d'accueil	3 juillet
Fin de l'année	30 juin
SUSPENSION DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES	
Journées mentionnées à l'article 8.1.4 du <i>Règlement des études</i>	Selon les établissements de santé affiliés et en respect de l'entente intervenue entre le ministère de la Santé et des Services sociaux et la Fédération des médecins résidents du Québec

3. ÉTUDES MÉDICALES PRÉDOCTORALES

Doctorat en médecine

	Trimestre automne 2023		Trimestre hiver 2024		Trimestre été 2024	
Journée d'accueil	28 août		s/o		s/o	
Début du trimestre	1 ^{re} année	28 août	1 ^{re} année	8 janvier	1 ^{re} année	22 avril
	2 ^e année	28 août	2 ^e année	4 décembre	2 ^e année	15 avril
	3 ^e année	28 août	3 ^e année	27 novembre	3 ^e année	1 ^{er} avril
	4 ^e année	31 juillet	4 ^e année	27 novembre	4 ^e année	1 ^{er} avril
Activités de la Rentrée	28 août au 1 ^{er} septembre		s/o		s/o	
Début des stages coopératifs	s/o		s/o		s/o	
Date limite de modification du choix des activités pédagogiques (art. 4.1.5 du Règlement des études)	Possible si moins de 25 % de l'activité de complété		Possible si moins de 25 % de l'activité de complété		Possible si moins de 25 % de l'activité de complété	
Date limite relative à l'annulation et au remboursement des droits de scolarité et frais pour les inscriptions à temps complet (annexe 6 du Règlement des études)	Possible si moins de 25 % de l'activité de complété		Possible si moins de 25 % de l'activité de complété		Possible si moins de 25 % de l'activité de complété	
Date limite de retrait pour les stages coopératifs du trimestre suivant	s/o		s/o		s/o	
Date limite d'abandon des activités pédagogiques (art. 4.2.5 du Règlement des études)	s/o		s/o		s/o	
Entrevues des stages coopératifs	s/o					
Fin des stages coopératifs	s/o		s/o		s/o	
Fin du trimestre	1 ^{re} année	22 décembre	1 ^{re} année	19 avril	1 ^{re} année	21 juin
	2 ^e année	1 ^{er} décembre	2 ^e année	12 avril	2 ^e année	28 juin
	3 ^e année	24 novembre	3 ^e année	29 mars	3 ^e année	19 juillet
	4 ^e année	24 novembre	4 ^e année	29 mars	4 ^e année	7 juin
Coupures de l'alimentation électrique pour l'entretien sur le campus principal	s/o		s/o		s/o	

3. ÉTUDES MÉDICALES PRÉDOCTORALES

Doctorat en médecine

Trimestre automne 2023

Trimestre hiver 2024

Trimestre été 2024

SUSPENSION DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES

Journées mentionnées à l'article 8.1.4 du Règlement des études	<ul style="list-style-type: none"> • Fête du Travail : 4 septembre • Journée nationale de la vérité et de la réconciliation : 29 septembre • Jour de l'Action de grâce : 9 octobre • Jour du souvenir : 13 novembre ⁽¹⁾ 	<ul style="list-style-type: none"> • Jour de la famille : 19 février ⁽¹⁾ • Vendredi saint : 29 mars • Pâques : 30 mars au 1^{er} avril 	<ul style="list-style-type: none"> • Journée nationale des Patriotes : 20 mai • Journée nationale du Québec : 24 juin • Fête du Canada : 1^{er} juillet • Fête du Nouv.-Brunswick : 5 août ⁽¹⁾ • Fête nationale de l'Acadie : 15 août ⁽¹⁾ 			
Journée réservée aux activités étudiantes	s/o	s/o	s/o			
Semaine de relâche	1 ^{re} année	16 au 20 octobre	1 ^{re} année	4 au 8 mars	1 ^{re} année	s/o
	2 ^e année	9 au 13 octobre	2 ^e année	4 au 8 mars	2 ^e année	s/o
	3 ^e année	s/o	3 ^e année	s/o	3 ^e année	s/o
	4 ^e année	s/o	4 ^e année	s/o	4 ^e année	s/o
Collation des grades <i>Suspension au campus principal seulement</i>	23 septembre		s/o		s/o	
Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec <i>Suspension au campus principal seulement</i>	s/o		s/o		s/o	

(1) Congé férié pour les étudiants du site Nouveau-Brunswick seulement.

4. ÉTUDES SUPÉRIEURES EN RECHERCHE

Programmes d'études de 2^e et 3^e cycle en recherche

	Trimestre automne 2023	Trimestre hiver 2024	Trimestre été 2024
Journée d'accueil	28 août 2023	Sans objet	Sans objet
Début du trimestre	28 août 2023	4 janvier	29 avril
Activités de la Rentrée	s/o	s/o	s/o
Début des stages coopératifs	s/o	s/o	s/o
Date limite de modification du choix des activités pédagogiques (art. 4.1.5 du <i>Règlement des études</i>)	15 septembre	21 janvier	21 mai
Date limite relative à l'annulation et au remboursement des droits de scolarité et frais pour les inscriptions à temps complet (annexe 6 du <i>Règlement des études</i>)	15 septembre	21 janvier	21 mai
Date limite de retrait pour les stages coopératifs du trimestre suivant	s/o	s/o	s/o
Date limite d'abandon des activités pédagogiques (art. 4.2.5 du <i>Règlement des études</i>)	s/o	s/o	s/o
Entrevues des stages coopératifs	s/o		
Fin des stages coopératifs	s/o	s/o	s/o
Fin du trimestre	22 décembre	26 avril	23 août
Coupures de l'alimentation électrique pour l'entretien sur le campus principal	s/o	s/o	s/o
SUSPENSION DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES			
Journées mentionnées à l'article 8.1.4 du <i>Règlement des études</i>	<ul style="list-style-type: none"> Fête du Travail : 4 septembre Journée nationale de la vérité et de la réconciliation : 29 septembre Jour de l'Action de grâce : 9 octobre 	<ul style="list-style-type: none"> Vendredi saint : 29 mars Pâques : 30 mars au 1^{er} avril 	<ul style="list-style-type: none"> Journée nationale des Patriotes : 20 mai Journée nationale du Québec : 24 juin Fête du Canada : 1^{er} juillet
Journée réservée aux activités étudiantes	s/o	s/o	s/o
Semaine de relâche	s/o	s/o	s/o
Collation des grades <i>Suspension au campus principal seulement</i>	23 septembre	s/o	s/o
Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec <i>Suspension au campus principal seulement</i>	s/o	s/o	s/o

5. PHARMACOLOGIE

Baccalauréat en pharmacologie

	Trimestre automne 2023	Trimestre hiver 2024	Trimestre été 2024
Journée d'accueil	28 août 2023	s/o	s/o
Début du trimestre	28 août 2023	8 janvier	29 avril
Activités de la Rentrée	30 et 31 août	s/o	s/o
Début des stages coopératifs	5 septembre	8 janvier	6 mai
Date limite de modification du choix des activités pédagogiques (art. 4.1.5 du <i>Règlement des études</i>)	15 septembre	21 janvier	21 mai
Date limite relative à l'annulation et au remboursement des droits de scolarité et frais pour les inscriptions à temps complet (annexe 6 du <i>Règlement des études</i>)	15 septembre	21 janvier	21 mai
Date limite de retrait pour les stages coopératifs du trimestre suivant	21 septembre (stage hiver 2024)	21 janvier (stage été 2024)	15 mai (stage automne 2024)
Date limite d'abandon des activités pédagogiques (art. 4.2.5 du <i>Règlement des études</i>)	15 novembre pour les activités régulières	15 mars pour les activités régulières	8 juillet pour les activités régulières
Entrevues des stages coopératifs	Tout au long des trimestres, incluant pendant les semaines de relâche		
Fin des stages coopératifs	15 décembre	19 avril	16 août
Fin du trimestre	22 décembre	26 avril	16 août
Coupures de l'alimentation électrique pour l'entretien sur le campus principal	s/o	27 et 28 avril	24 et 25 août
SUSPENSION DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES			
Journées mentionnées à l'article 8.1.4 du <i>Règlement des études</i>	<ul style="list-style-type: none"> Fête du Travail : 4 septembre Journée nationale de la vérité et de la réconciliation : 29 septembre Jour de l'Action de grâce : 9 octobre 	<ul style="list-style-type: none"> Vendredi saint : 29 mars Pâques : 30 mars au 1^{er} avril 	<ul style="list-style-type: none"> Journée nationale des Patriotes : 20 mai Journée nationale du Québec : 24 juin Fête du Canada : 1^{er} juillet
Journée réservée aux activités étudiantes	31 août	31 janvier	s/o
Semaine de relâche	23 au 27 octobre	4 au 8 mars	s/o
Collation des grades <i>Suspension au campus principal seulement</i>	23 septembre	s/o	s/o
Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec <i>Suspension au campus principal seulement</i>	s/o	s/o	17 au 20 mai

6. RÉADAPTATION

Maîtrise en ergothérapie | Maîtrise en physiothérapie ⁽¹⁾

	Trimestre automne 2023		Trimestre hiver 2024		Trimestre été 2024	
Journée d'accueil	28 août		s/o		s/o	
Début du trimestre	1 ^{re} année	28 août	1 ^{re} année	8 janvier	1 ^{re} année	22 avril
	2 ^e année	28 août	2 ^e année	8 janvier	2 ^e année	s/o
	3 ^e année	28 août	3 ^e année	8 janvier	3 ^e année	15 avril
	4 ^e année	28 août	4 ^e année	8 janvier	4 ^e année	s/o
Activités de la Rentrée	30 et 31 août		s/o		s/o	
Début des stages coopératifs	s/o		s/o		s/o	
Date limite de modification du choix des activités pédagogiques (art. 4.1.5 du Règlement des études)	s/o		s/o		s/o	
Date limite relative à l'annulation et au remboursement des droits de scolarité et frais pour les inscriptions à temps complet (annexe 6 du Règlement des études)	s/o		s/o		s/o	
Date limite de retrait pour les stages coopératifs du trimestre suivant	s/o		s/o		s/o	
Date limite d'abandon des activités pédagogiques (art. 4.2.5 du Règlement des études)	s/o		s/o		s/o	
Entrevues des stages coopératifs	s/o					
Fin des stages coopératifs	s/o					
Fin du trimestre	1 ^{re} année	22 décembre	1 ^{re} année	19 avril	1 ^{re} année	7 juin
	2 ^e année	22 décembre	2 ^e année	17 mai	2 ^e année	s/o
	3 ^e année	22 décembre	3 ^e année	12 avril	3 ^e année	14 juin
	4 ^e année	22 décembre	4 ^e année	3 mai	4 ^e année	s/o
Coupures de l'alimentation électrique pour l'entretien sur le campus principal	s/o		s/o		s/o	

(1) Certaines dates peuvent varier en fonction des milieux de stage et des disponibilités des personnes qui assurent la supervision.

6. RÉADAPTATION

Maîtrise en ergothérapie | Maîtrise en physiothérapie ⁽¹⁾

	Trimestre automne 2023		Trimestre hiver 2024		Trimestre été 2024	
SUSPENSION DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES						
Journées mentionnées à l'article 8.1.4 du Règlement des études	<ul style="list-style-type: none"> Fête du Travail : 4 septembre Journée nationale de la vérité et de la réconciliation : 29 septembre Jour de l'Action de grâce : 9 octobre 		<ul style="list-style-type: none"> Vendredi saint : 29 mars Pâques : 30 mars au 1^{er} avril 		<ul style="list-style-type: none"> Journée nationale des Patriotes : 20 mai Journée nationale du Québec : 24 juin Fête du Canada : 1^{er} juillet 	
Journée réservée aux activités étudiantes	31 août		31 janvier		s/o	
Semaine de relâche	1 ^{re} année	16 au 20 octobre	1 ^{re} année	4 au 8 mars	1 ^{re} année	s/o
	2 ^e année	16 au 20 octobre	2 ^e année	4 au 8 mars	2 ^e année	s/o
	3 ^e année	24 au 28 octobre	3 ^e année	4 au 8 mars	3 ^e année	s/o
	4 ^e année	s/o	4 ^e année	4 au 8 mars	4 ^e année	s/o
Collation des grades <i>Suspension au campus principal seulement</i>	23 septembre		s/o		s/o	
Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec <i>Suspension au campus principal seulement</i>	s/o		s/o		s/o	

(1) Certaines dates peuvent varier en fonction des milieux de stage et des disponibilités des personnes qui assurent la supervision.

6. RÉADAPTATION

Programmes de 2^e cycle en pratiques de la réadaptation (Maîtrise, DESS, microprogrammes) ⁽¹⁾

	Trimestre automne 2023	Trimestre hiver 2024	Trimestre été 2024
Journée d'accueil	s/n	s/o	s/n
Début du trimestre	28 août	4 janvier	29 avril
Activités de la Rentrée	s/n	s/n	s/n
Début des stages coopératifs	s/n	s/n	s/n
Date limite de modification du choix des activités pédagogiques (art. 4.1.5 du <i>Règlement des études</i>)	15 septembre	21 janvier	Variable selon l'horaire des cours – horaire intensif
Date limite relative à l'annulation et au remboursement des droits de scolarité et frais pour les inscriptions à temps complet (annexe 6 du <i>Règlement des études</i>)	15 septembre	21 janvier	Variable selon l'horaire des cours – horaire intensif
Date limite de retrait pour les stages coopératifs du trimestre suivant	s/n	s/n	s/n
Date limite d'abandon des activités pédagogiques (art. 4.2.5 du <i>Règlement des études</i>)	15 novembre pour les activités régulières	15 mars pour les activités régulières	Variable selon l'horaire des cours – horaire intensif
Entrevues des stages coopératifs	s/o		
Fin des stages coopératifs	s/o		
Fin du trimestre	22 décembre	26 avril	Variable selon l'horaire des cours
Coupures de l'alimentation électrique pour l'entretien sur le campus principal	s/o	s/o	s/o
SUSPENSION DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES			
Journées mentionnées à l'article 8.1.4 du <i>Règlement des études</i>	<ul style="list-style-type: none"> Fête du Travail : 4 septembre Journée nationale de la vérité et de la réconciliation : 29 septembre Jour de l'Action de grâce : 9 octobre 	<ul style="list-style-type: none"> Vendredi saint : 29 mars Pâques : 30 mars au 1^{er} avril 	<ul style="list-style-type: none"> Journée nationale des Patriotes : 20 mai Journée nationale du Québec : 24 juin Fête du Canada : 1^{er} juillet
Journée réservée aux activités étudiantes	s/o	s/o	s/o
Semaine de relâche	s/o	s/o	s/o
Collation des grades <i>Suspension au campus principal seulement</i>	s/o	s/o	s/o
Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec <i>Suspension au campus principal seulement</i>	s/o	s/o	s/o

(1) Certaines dates peuvent varier en fonction des milieux de stage et des disponibilités des personnes qui assurent la supervision

6. RÉADAPTATION

Microprogramme de 3^e cycle en leadership en amélioration des pratiques de réadaptation (Lead-R)

	Trimestre automne 2023 (Blocs 1 et 3)	Trimestre hiver 2024 (Blocs 2 et 4)	Trimestre été 2024 (aucun cours)
Journée d'accueil	s/o	s/o	s/o
Début du trimestre	28 août	5 février	s/o
Activités de la Rentrée	s/o	s/o	s/o
Début des stages coopératifs	s/o	s/o	s/o
Date limite de modification du choix des activités pédagogiques (art. 4.1.5 du <i>Règlement des études</i>)	Variable selon l'horaire des cours	Variable selon l'horaire des cours	s/o
Date limite relative à l'annulation et au remboursement des droits de scolarité et frais pour les inscriptions à temps complet (annexe 6 du <i>Règlement des études</i>)	Variable selon l'horaire des cours	Variable selon l'horaire des cours	s/o
Date limite de retrait pour les stages coopératifs du trimestre suivant	s/o	s/o	s/o
Date limite d'abandon des activités pédagogiques (art. 4.2.5 du <i>Règlement des études</i>)	Variable selon l'horaire des cours	Variable selon l'horaire des cours	s/o
Entrevues des stages coopératifs	s/o		
Fin des stages coopératifs	s/o	s/o	s/o
Fin du trimestre	28 janvier	23 juin	s/o
Coupures de l'alimentation électrique pour l'entretien sur le campus principal	s/o	s/o	s/o
SUSPENSION DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES			
Journées mentionnées à l'article 8.1.4 du <i>Règlement des études</i>	<ul style="list-style-type: none"> Fête du Travail : 4 septembre Journée nationale de la vérité et de la réconciliation : 29 septembre Jour de l'Action de grâce : 9 octobre 	<ul style="list-style-type: none"> Vendredi saint : 29 mars Pâques : 30 mars au 1^{er} avril 	<ul style="list-style-type: none"> Journée nationale des Patriotes : 20 mai Journée nationale du Québec : 24 juin Fête du Canada : 1^{er} juillet
Journée réservée aux activités étudiantes	s/o	s/o	s/o
Semaine de relâche	s/o	s/o	s/o
Collation des grades <i>Suspension au campus principal seulement</i>	s/o	s/o	s/o
Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec <i>Suspension au campus principal seulement</i>	s/o	s/o	s/o
Date limite de modification du choix des activités pédagogiques (art. 4.1.5 du <i>Règlement des études</i>)	s/o	s/o	s/o

6. RÉADAPTATION

Microprogramme de 2^e cycle en gestion de l'invalidité

	Trimestre automne 2023	Trimestre hiver 2024	Trimestre été 2024
Journée d'accueil	s/o	s/o	s/o
Début du trimestre	28 août	4 janvier	29 avril
Activités de la Rentrée	s/o	5 janvier	s/o
Début des stages coopératifs	s/o	s/o	s/o
Date limite de modification du choix des activités pédagogiques (art. 4.1.5 du <i>Règlement des études</i>)	Variable selon l'horaire des cours – horaire intensif	Variable selon l'horaire des cours – horaire intensif	Variable selon l'horaire des cours – horaire intensif
Date limite relative à l'annulation et au remboursement des droits de scolarité et frais pour les inscriptions à temps complet (annexe 6 du <i>Règlement des études</i>)	Variable selon l'horaire des cours – horaire intensif	Variable selon l'horaire des cours – horaire intensif	Variable selon l'horaire des cours – horaire intensif
Date limite de retrait pour les stages coopératifs du trimestre suivant	s/o	s/o	s/o
Date limite d'abandon des activités pédagogiques (art. 4.2.5 du <i>Règlement des études</i>)	Variable selon l'horaire des cours – horaire intensif	Variable selon l'horaire des cours – horaire intensif	Variable selon l'horaire des cours – horaire intensif
Entrevues des stages coopératifs	s/o		
Fin des stages coopératifs	s/o	s/o	s/o
Fin du trimestre	22 décembre	26 avril	23 août
Coupures de l'alimentation électrique pour l'entretien sur le campus principal	s/o	s/o	s/o
SUSPENSION DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES			
Journées mentionnées à l'article 8.1.4 du <i>Règlement des études</i>	<ul style="list-style-type: none"> Fête du Travail : 4 septembre Journée nationale de la vérité et de la réconciliation : 29 septembre Jour de l'Action de grâce : 9 octobre 	<ul style="list-style-type: none"> Vendredi saint : 29 mars Pâques : 30 mars au 1^{er} avril 	<ul style="list-style-type: none"> Journée nationale des Patriotes : 20 mai Journée nationale du Québec : 24 juin Fête du Canada : 1^{er} juillet
Journée réservée aux activités étudiantes	s/o	s/o	s/o
Semaine de relâche	s/o	s/o	s/o
Collation des grades <i>Suspension au campus principal seulement</i>	s/o	s/o	s/o
Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec <i>Suspension au campus principal seulement</i>	s/o	s/o	s/o
Date limite de modification du choix des activités pédagogiques (art. 4.1.5 du <i>Règlement des études</i>)	s/o	s/o	s/o

7. SCIENCES INFIRMIÈRES

Baccalauréat en sciences infirmières

	Trimestre automne 2023	Trimestre hiver 2024	Trimestre été 2024
Journée d'accueil	28 août 2023	s/o	s/o
Début du trimestre	28 août 2023	8 janvier	
Activités de la Rentrée	28 août	s/o	
Début des stages coopératifs	s/o	s/o	
Date limite de modification du choix des activités pédagogiques (art. 4.1.5 du <i>Règlement des études</i>)	15 septembre	21 janvier	
Date limite relative à l'annulation et au remboursement des droits de scolarité et frais pour les inscriptions à temps complet (annexe 6 du <i>Règlement des études</i>)	15 septembre	21 janvier	
Date limite de retrait pour les stages coopératifs du trimestre suivant	s/o	s/o	
Date limite d'abandon des activités pédagogiques (art. 4.2.5 du <i>Règlement des études</i>)	s/o	s/o	
Entrevues des stages coopératifs	s/o		
Fin des stages coopératifs	s/o	s/o	
Fin du trimestre	22 décembre	31 mai	
Coupures de l'alimentation électrique pour l'entretien sur le campus principal	s/o	s/o	
SUSPENSION DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES			
Journées mentionnées à l'article 8.1.4 du <i>Règlement des études</i>	<ul style="list-style-type: none"> Fête du Travail : 4 septembre Journée nationale de la vérité et de la réconciliation : 29 septembre Jour de l'Action de grâce : 9 octobre 	<ul style="list-style-type: none"> Vendredi saint : 29 mars Pâques : 30 mars au 1^{er} avril 	s/o
Journée réservée aux activités étudiantes	31 août	31 janvier	
Semaine de relâche	23 au 27 octobre	4 au 8 mars	
Collation des grades <i>Suspension au campus principal seulement</i>	23 septembre	s/o	
Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec <i>Suspension au campus principal seulement</i>	s/o	s/o	

7. SCIENCES INFIRMIÈRES

Maîtrise en sciences infirmières

	Trimestre automne 2023	Trimestre hiver 2024	Trimestre été 2024
Journée d'accueil	28 août 2023	s/o	s/o
Début du trimestre	28 août 2023	8 janvier	29 avril
Activités de la Rentrée	28 août	s/o	s/o
Début des stages coopératifs	s/o	s/o	s/o
Date limite de modification du choix des activités pédagogiques (art. 4.1.5 du <i>Règlement des études</i>)	15 septembre	21 janvier	21 mai
Date limite relative à l'annulation et au remboursement des droits de scolarité et frais pour les inscriptions à temps complet (annexe 6 du <i>Règlement des études</i>)	15 septembre	21 janvier	21 mai
Date limite de retrait pour les stages coopératifs du trimestre suivant	s/o	s/o	s/o
Date limite d'abandon des activités pédagogiques (art. 4.2.5 du <i>Règlement des études</i>)	s/o	s/o	s/o
Entrevues des stages coopératifs	s/o		
Fin des stages coopératifs	s/o	s/o	s/o
Fin du trimestre	22 décembre	25 avril	23 août
Coupures de l'alimentation électrique pour l'entretien sur le campus principal	s/o	s/o	s/o
SUSPENSION DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES			
Journées mentionnées à l'article 8.1.4 du <i>Règlement des études</i>	<ul style="list-style-type: none"> Fête du Travail : 4 septembre Journée nationale de la vérité et de la réconciliation : 29 septembre Jour de l'Action de grâce : 9 octobre 	<ul style="list-style-type: none"> Vendredi saint : 29 mars Pâques : 30 mars au 1^{er} avril 	<ul style="list-style-type: none"> Journée nationale des Patriotes : 20 mai Journée nationale du Québec : 24 juin Fête du Canada : 1^{er} juillet
Journée réservée aux activités étudiantes	29 ou 31 août	s/o	s/o
Semaine de relâche	23 au 27 octobre	4 au 8 mars	s/o
Collation des grades <i>Suspension au campus principal seulement</i>	23 septembre	s/o	s/o
Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec <i>Suspension au campus principal seulement</i>	s/o	s/o	s/o

7. SCIENCES INFIRMIÈRES

Diplôme d'études supérieures spécialisées de 2^e cycle en soins de première ligne

Début de l'année	7 août 2023
Journée d'accueil	7 août 2023
Fin de l'année	25 avril 2024
SUSPENSION DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES	
Journées mentionnées à l'article 8.1.4 du <i>Règlement des études</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Fête du Travail : 4 septembre • Journée de la vérité et de la réconciliation : 29 septembre • Jour de l'Action de grâce : 9 octobre • Vendredi saint : 29 mars • Pâques : 30 mars au 1^{er} avril • Journée nationale des Patriotes : 20 mai • Journée nationale du Québec : 24 juin • Fête du Canada : 1^{er} juillet

8. INTERVENTION EN DÉPENDANCES

Certificat d'intervention en dépendance | Maîtrise en intervention en dépendances | Diplôme d'études supérieures spécialisées de 2^e cycle en intervention en dépendances

	Trimestre automne 2023	Trimestre hiver 2024	Trimestre été 2024
Journée d'accueil	28 août 2023	s/o	s/o
Début du trimestre	28 août 2023	4 janvier	29 avril
Activités de la Rentrée	30 et 31 août	s/o	s/o
Début des stages coopératifs	5 septembre	8 janvier	6 mai
Date limite de modification du choix des activités pédagogiques (art. 4.1.5 du <i>Règlement des études</i>)	15 septembre	21 janvier	21 mai
Date limite relative à l'annulation et au remboursement des droits de scolarité et frais pour les inscriptions à temps complet (annexe 6 du <i>Règlement des études</i>)	15 septembre	21 janvier	21 mai
Date limite de retrait pour les stages coopératifs du trimestre suivant	21 septembre (stage hiver 2024)	21 janvier (stage été 2024)	15 mai (stage automne 2024)
Date limite d'abandon des activités pédagogiques (art. 4.2.5 du <i>Règlement des études</i>)	s/o	s/o	s/o
Entrevues des stages coopératifs	Tout au long des trimestres, incluant pendant les semaines de relâche		
Fin des stages coopératifs	15 décembre	19 avril	16 août
Fin du trimestre	22 décembre	26 avril	23 août
Coupures de l'alimentation électrique pour l'entretien sur le campus principal	s/o	s/o	s/o
SUSPENSION DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES			
Journées mentionnées à l'article 8.1.4 du <i>Règlement des études</i>	<ul style="list-style-type: none"> Fête du Travail : 4 septembre Journée nationale de la vérité et de la réconciliation : 29 septembre Jour de l'Action de grâce : 9 octobre 	<ul style="list-style-type: none"> Vendredi saint : 29 mars Pâques : 30 mars au 1^{er} avril 	<ul style="list-style-type: none"> Journée nationale des Patriotes : 20 mai Journée nationale du Québec : 24 juin Fête du Canada : 1^{er} juillet
Journée réservée aux activités étudiantes	31 août	31 janvier	s/o
Semaine de relâche	Certificat : 23 au 27 octobre	4 au 8 mars	s/o
	Maîtrise : Sans objet		
	DESS : Sans objet		
Collation des grades <i>Suspension au campus principal seulement</i>	23 septembre	s/o	s/o
Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec <i>Suspension au campus principal seulement</i>	s/o	s/o	s/o